

**CONSEIL MUNICIPAL DU
8 FEVRIER 2013**

Procès-verbal

L'an deux mille treize, le huit février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en Mairie, dans la salle du Conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET - Maire,
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Nelly OLIVE, M. Gérard MONEYRON, Mme Corinne BOURDON, M. Paul COURTAS,
Mme Karine NEIL - Maires Adjoints,
Mme Gisèle PELLETIER, M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, M. Pierrick GARNIER, M. Pascal LEGENDRE,
Mme Brigitte BARDINA, M. Thierry LOPEZ, Mme Catherine PONSOT, Mme Katherine CHARRIERE, Mme Béatrice POUJOIS, Mme Valérie GOURITEN, M. Lucien CAILLOU, Mme Stéphanie BAUVALLET,
M. Dominique DESLAGE, Mme Jacqueline MORIN, Mme Catherine COME, – Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

M. Bernard BOULEY (pouvoir à M. DESLAGE)
Mme Catherine CARRERE (pouvoir à Mme MORIN)
M. Eric CAVERS (pouvoir à M. DIONNET)
M. Laurent HESSE (pouvoir à Mme COME)

Nombre de Conseillers Municipaux

En exercice	:	27
Présents	:	23
Absents	:	4
Absents représentés	:	4

VOTANTS : 27

Le quorum étant réuni, la séance du Conseil Municipal est ouverte à vingt heures quarante.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de Monsieur le Maire, M. COURTAS est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des votants.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

- 1/ Création des commissions communales
- 2/ Désignation des membres des commissions communales
- 3/ Indemnités des élus
- 4/Désignation des membres de la Commission Communale d'Appel d'Offres
- 5/Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
- 6/Désignation des délégués de la commune à la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne
- 7/Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Rivière Juine et de ses Affluents
- 8/Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau de Beauce

9/Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Etampes

10/ Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Transport du Sud Essonne

11/ Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Etampois

12/ Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale

13/ Election des membres du collège des élus au Comité Technique Paritaire

14/ Election du représentant de la commune au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la SEMARDEL (Société d'Economie Mixte)

15/ Election des représentants de la commune à la Mission locale Sud Essonne

16/ Report de la mise en place des rythmes scolaires

17/ Budget général : affectation de résultat 2011

18/ Bilan des acquisitions et cessions 2012

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION

1/ Création des commissions communales

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Il propose la création de 8 commissions :

- Finances et économie locale
- Transport, circulation et sécurité
- Communauté de communes
- Action sociale et séniors
- Urbanisme et travaux
- Affaires scolaires et enfance
- Fêtes et animations, jeunesse et vie associative
- Environnement, développement durable et espaces verts

Monsieur le Maire informe qu'un travail préparatoire a été fait avec les trois groupes d'élus et s'enquiert d'éventuelles questions.

Il propose de passer au vote.

Le Conseil municipal approuve la création des commissions proposées à l'unanimité des présents.

A titre d'information, Monsieur le Maire donne la liste des adjoints et de leurs délégations respectives :

- 1^{er} adjoint : Monsieur PEYRESAUBES, en charge des transports, de la circulation, de la sécurité, des affaires générales et intercommunales ;
- 2^e adjoint : Madame Nelly OLIVE, en charge de la communication, du personnel, des affaires sociales et des séniors ;
- 3^e adjoint : Monsieur Gérard MONEYRON, en charge de l'urbanisme et des travaux ;
- 4^e adjoint : Madame Corinne BOURDON, en charge des affaires scolaires et de l'enfance ;

- 5^e adjoint : M. Paul COURTAS, en charge des Fêtes, des animations, de la jeunesse et de la vie associative ;
- 6^e adjoint : Madame Karine NEIL, en charge de l'environnement, du développement durable et des espaces verts.

Il ajoute qu'il s'occupera plus particulièrement du domaine des finances et de l'économie locale.

Puis, Monsieur le Maire donne les noms des conseillers délégués et leurs domaines d'intervention respectifs :

- Madame Brigitte BARDINA, déléguée aux finances et à l'économie locale ;
- Monsieur Pierrick GARNIER, délégué au transport, à la circulation et à la sécurité routière ;
- Madame Béatrice POUJOIS, déléguée à l'action sociale et aux seniors ;
- Monsieur Pascal LEGENDRE, délégué à l'urbanisme et aux travaux ;
- Madame Valérie GOURITEN, déléguée aux affaires scolaires ;
- Madame Stéphanie BAUVALLET, déléguée aux fêtes et animations ;
- Monsieur Michel LECLERC, délégué à l'environnement, au développement durable et aux espaces verts.

2/ Désignation des membres des commissions communales

Monsieur le Maire explique que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il informe le public qu'il est membre de plein droit de chaque commission mais qu'il se consacrera davantage à la commission finances et économie locale.

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Finances et économie locale** », la liste composée de : Bernard DIONNET, Brigitte BARDINA, Thierry LOPEZ, Nelly OLIVE, Gérard MONEYRON, Bernard BOULEY et Catherine COME.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Finances et économie locale ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Transport, circulation et sécurité** », la liste composée de : Yves PEYRESAUBES, Pierrick GARNIER, Karine NEIL, Béatrice POUJOIS, Dominique DESLAGE et Laurent HESSE.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Transport, circulation et sécurité ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Communauté de communes** », la liste composée de : Yves PEYRESAUBES, Corinne BOURDON, Valérie GOURITEN, Thierry LOPEZ, Catherine CARRERE et Eric CAVERS.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Communauté de communes ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Action sociale et séniors** », la liste composée de :
Nelly OLIVE, Béatrice POUJOIS, Catherine PONSOT, Lucien CAILLOU, Gisèle PELLETIER, Jacqueline MORIN et Laurent HESSE.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Action sociale et séniors ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Urbanisme et travaux** », la liste composée de :
Gérard MONEYRON, Pascal LEGENDRE, Karine NEIL, Pierrick GARNIER, Bernard BOULEY et Eric CAVERS.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Urbanisme et travaux ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Affaires scolaires et enfance** », la liste composée de :
Corinne BOURDON, Valérie GOURITEN, Lucien CAILLOU, Michel LECLERC, Jacqueline MORIN et Catherine COME.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Affaires scolaires et enfance ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Fêtes et animations, Jeunesse et vie associative** », la liste composée de :

Paul COURTAS, Stéphanie BAUVALLET, Edmond WEIGANT, Lucien CAILLOU, Nelly OLIVE, Catherine CARRERE et Laurent HESSE.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Fêtes et animations, Jeunesse et vie associative ».

Monsieur le Maire propose pour la commission « **Environnement, développement durable et espaces verts** », la liste composée de :

Karine NEIL, Michel LECLERC, Edmond WEIGANT, Katherine CHARRIERE, Dominique DESLAGE et Eric CAVERS.

Il s'enquiert de l'existence d'autres listes puis propose de passer au vote.

Les membres du Conseil proposés sont élus à l'unanimité des présents, membres de la commission « Environnement, développement durable et espaces verts ».

3/ Indemnités des élus

Monsieur le Maire expose que les Conseils municipaux sont tenus de délibérer pour fixer les indemnités de leurs élus, lors de chaque renouvellement général, dans les trois mois suivant leur installation.

Les indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de maire d'une commune dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants, sont de 55 % de l'indice 1015, et de 22 % de l'indice 1015 pour les Maires adjoints, sachant que Morigny-Champigny compte 4421 habitants.

Les conseillers municipaux auxquels le Maire a attribué des délégations de fonctions peuvent recevoir une indemnité, après délibération du Conseil municipal, dans la limite de l'enveloppe totale des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjointes.

Il propose au Conseil municipal de fixer comme suit les indemnités qui seront allouées :

- L'indemnité du Maire à **49,25 %** de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique,
- L'indemnité des Maires Adjointes disposant de délégation de fonctions à **13,50 %** de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique,
- L'indemnité des Conseillers municipaux ayant reçu délégation de fonctions à **5,35 %** de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique.

Il ajoute que ces taux sont ceux retenus et votés en 2008 et que l'équipe actuelle comptant un adjoint de moins et un conseiller délégué de plus, l'enveloppe globale est diminuée à hauteur de 2500 ou 3000 euros par an.

Le Conseil municipal fixe les taux proposés ci-dessus à la majorité par 24 voix pour et 3 abstentions.

4/Désignation des membres de la Commission Communale d'Appel d'Offres

Le Maire rappelle que conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, la Commission Communale d'Appel d'Offres est présidée par le Maire ou son représentant et composée de 5 membres titulaires élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste au sein du Conseil municipal et de 5 membres suppléants. L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Le Maire s'enquiert d'éventuelles listes différentes de celle établie en concertation.

Il propose pour la CAO, la liste suivante :

Membres titulaires :

- Brigitte BARDINA
- Gérard MONEYRON
- Pascal LEGENDRE
- Jacqueline MORIN
- Eric CAVERS

Membres suppléants :

- Yves PEYRESAUBES
- Nelly OLIVE
- Thierry LOPEZ
- Dominique DESLAGE
- Laurent HESSE

La liste proposée ci-dessus est adoptée à l'unanimité des présents.

5/Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire indique que le Conseil municipal doit transmettre dans un délai de deux mois après son renouvellement une liste de 32 contribuables, parmi lesquels le Directeur départemental des finances publiques désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Membres titulaires :

- Lélia STADLER
- Jackye MORIN
- Catherine COME
- Gérard MORNAS
- Claude JOANEST
- Philippe MORCHOISNE
- Pascal LEGENDRE
- Bruno LHOSTE

Membres suppléants :

- Aurélien PINARD
- Claude FRONTICE
- Catherine CARRERE
- Alain BAUVALLLET
- Josiane MUNERET
- Michel JAMEY
- Dominique DESLAGE
- Yves BALQUET

- Michel MARECHAL
- Michel LECLERC
- Huguette BRUNHES
- Serge JOLLY
- Gisèle PELLETIER
- Dominique POUJOIS
- Paul COURTAS
- Christine BRINON

- Denis MARTINAT
- Christian BRONCHAIN
- Gérard MONEYRON
- Philippe BEAUDET
- Gaëlle MARTINEZ
- Daniel DAVID
- Michel JURE
- Yves PEYRESAUBES

Le Maire s'enquiert d'éventuelles questions puis propose de passer au vote.

Le Conseil municipal valide la liste proposée à l'unanimité des membres présents.

6/Désignation des délégués de la commune à la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne

Le Maire rappelle que la CCESE regroupe 38 communes et que ses compétences portent sur :

- Le développement économique,
- L'aménagement de l'espace communautaire,
- La création ou l'aménagement de voirie d'intérêt communautaire,
- L'élimination et la valorisation des déchets des ménages et assimilés,
- La création, l'aménagement et le fonctionnement des équipements sportifs, culturels et/ou socio-éducatifs d'intérêt communautaire,
- Le tourisme,
- La petite enfance,
- Les équipements à vocation scolaire, installations sportives comprises, du Lycée Louis Blériot,
- La politique d'accompagnement de la prévention spécialisée,
- La création et la gestion d'un système permettant aux usagers habitant la CCESE de bénéficier de réductions sur les coûts des services publics communaux et intercommunaux,
- La création et la gestion d'aires d'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental,
- Le service d'études dirigées,
- Les centres de loisirs (mercredis et vacances scolaires),
- Le Point d'Accès au Droit
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif,
- L'accueil périscolaire.

Le Maire s'enquiert d'éventuelles autres listes avant de donner lecture de la liste qu'il propose au vote :

Titulaires :

Yves PEYRESAUBES
Bernard DIONNET
Corinne BOURDON

Suppléants :

Stéphanie BAUVALLLET
Catherine CARRERE
Eric CAVERS

En l'absence d'autres candidats, le Conseil municipal se prononce en faveur de la liste proposée ci-dessus, qui recueille l'unanimité des voix.

7/Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Rivière Juine et de ses Affluents

Le Maire explique que ce point a été intégré par erreur dans la note de synthèse. En effet, la commune a délégué les compétences liées à l'aménagement de la Juine et de ses affluents à la CCESE qui les a transférées au SIARJA. Aussi, comme pour le SEDRE, c'est à la communauté de désigner les représentants qui siègeront au SIARJA sur proposition de Morigny-Champigny.

Monsieur le Maire informe qu'une liste établie en concertation avec les trois groupes politiques sera diffusée prochainement.

8/Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau de Beauce

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit du syndicat qui étudie et réalise des travaux pour l'amélioration de la qualité de l'eau, des moyens de stockage et assure l'exploitation du service de production et de distribution sur le territoire des différentes communes adhérentes.

Madame COME informe Monsieur le Maire que Monsieur CAVERS se désiste pour laisser la place à Monsieur DESLAGE.

Ainsi, Monsieur le Maire annonce les noms des candidats suivants :

Titulaires :

Edmond WEIGANT
Michel LECLERC

Suppléants :

Katherine CHARRIERE
Dominique DESLAGE

A l'issue du vote, les candidats proposés sont désignés à l'unanimité pour représenter la commune au SIEPB.

9/Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Etampes

Le SIARE regroupe 4 communes : Brières-les-Scellés, Etampes, Morigny-Champigny et Ormoy-la-Rivière.

Il assure la gestion du service de l'assainissement. Il réalise tous les travaux d'investissement, ainsi que l'entretien des collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales.

Monsieur le Maire donne les noms des trois candidats suivants et s'enquiert d'éventuelles autres candidatures.

Titulaires :

Michel LECLERC
Edmond WEIGANT

Suppléant :

Bernard DIONNET

En l'absence d'autres candidatures, il propose de passer au vote.

Les candidats proposés ci-dessus sont désignés à l'unanimité des présents, pour représenter la commune au SIARJA.

10/ Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal de Transport du Sud Essonne

Le SITSE regroupe 45 communes. Il organise le transport urbain, fait le lien entre le STIF et les transporteurs, il assure l'organisation et la gestion du transport à la demande.

Le Maire annonce que le transport à la demande sera évoqué prochainement dans le cadre du conseil.

Monsieur le Maire présente les quatre candidats suivants et s'enquiert d'éventuelles autres candidatures.

Titulaires :

Pierrick GARNIER
Béatrice POUJOIS

Suppléants :

Gérard MONEYRON
Laurent HESSE

En l'absence d'autres candidatures, il propose de passer au vote.

Les candidats proposés ci-dessus sont désignés à l'unanimité des présents, pour représenter la commune au SITSE.

11/ Désignation des délégués de la commune au Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Etampois

La commune a adhéré au Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Etampois en 2009 afin d'obtenir d'EDF une participation plus importante lorsqu'elle réalise des travaux notamment sur le réseau d'éclairage public (enfouissement, remplacement ou création de candélabre).

Monsieur le Maire présente les candidats suivants et s'enquiert d'éventuelles autres candidatures.

Titulaire :
Pascal LEGENDRE

Suppléant :
Eric CAVERS

En l'absence d'autres candidatures, il propose de passer au vote.

Les candidats proposés ci-dessus sont désignés à l'unanimité des présents, pour représenter la commune au SIEE.

12/ Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale

Le Maire rappelle que le CCAS est un établissement public administratif autonome, ayant son propre conseil d'administration et son propre budget.

Il est géré par un Conseil d'administration composé :

- du Maire qui en est Président de droit,
- de 8 membres élus au sein du Conseil municipal à bulletin secret (scrutin de liste, représentation proportionnelle au plus fort reste)
- de 8 membres nommés par arrêté du Maire, parmi les personnes non membres du Conseil municipal, participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

L'élection des membres a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir.

Le Maire précise qu'un travail a été effectué en amont et s'enquiert de l'existence d'une autre liste.

Il présente la liste de candidats suivante avant de passer au vote :

- | | |
|------------------------|--------------------|
| - Nelly OLIVE | - Gisèle PELLETIER |
| - Béatrice POUJOIS | - Gérard MONEYRON |
| - Stéphanie BAUVALLLET | - Catherine COME |
| - Valérie GOURITEN | - Jacqueline MORIN |

La liste proposée ci-dessus est élue à l'unanimité des présents.

13/ Election des membres du collège des élus au Comité Technique Paritaire

Monsieur le Maire rappelle qu'un Comité Technique Paritaire (CTP) est créé dans chaque collectivité ou établissement employant au moins cinquante agents et doit se réunir au moins deux fois par an. Il informe que Morigny compte 70 agents.

Le CTP est composé en nombre égal de représentants de la collectivité et de représentants du personnel.

En application de la délibération du Conseil Municipal n° 04-02 du 22 janvier 2004, le nombre de représentants de chaque collège est de :

<u>Collège des élus :</u>	5 titulaires	<u>Collège du personnel :</u>	5 titulaires
	5 suppléants		5 suppléants

Le Comité Technique Paritaire est appelé à donner un avis sur les questions relatives à l'organisation et aux conditions générales de fonctionnement de la collectivité.

Après s'être enquis des candidatures, Monsieur le Maire propose la liste suivante :

Titulaires :

- Bernard DIONNET
- Nelly OLIVE
- Gérard MONEYRON
- Jackye MORIN
- Laurent HESSE

Suppléants :

- Corinne BOURDON
- Brigitte BARDINA
- Pierrick GARNIER
- Dominique DESLAGE
- Catherine COME:

La liste proposée recueille 27 voix et est élue à l'unanimité.

14/ Election du représentant de la commune au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la SEMARDEL (Société d'Economie Mixte)

Monsieur le Maire explique que la SEMARDEL est composée d'un actionnariat à 72,34 % public et 27,66 % privé et que Morigny-Champigny détient 116 actions, soit 2,47 % du capital. Chargée de la gestion de l'écosite de Vert-le-Grand, la SEMARDEL traite et valorise les déchets des communes du SIREDOM, qui regroupent 740 000 habitants sur 129 communes adhérentes en Essonne.

Monsieur le Maire propose Madame Karine NEIL comme représentante au Conseil d'administration. Elle recueille 27 voix et est donc désignée à l'unanimité.

Puis il propose comme représentant à l'assemblée générale sa propre candidature. Monsieur le Maire recueille 27 voix et est donc désigné à l'unanimité.

15/ Election des représentants de la commune à la Mission locale Sud Essonne

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Mission Locale a pour objet d'accompagner vers l'emploi les jeunes de moins de 25 ans, sur le territoire.

Le Conseil d'administration est composé de 20 administrateurs, dont 8 représentant les collectivités locales.

En raison du flou entourant les activités de la Mission locale, Madame COME annonce que les élus de la liste « Morigny Votre Avenir » s'abstiendront sur ce vote.

Monsieur le Maire propose les candidatures de Corinne BOURDON en tant que membre titulaire et de Paul COURTAS en tant que membre suppléant.

Les membres proposés sont élus à la majorité par 24 voix pour et 3 abstentions.

16/ Report de la mise en place des rythmes scolaires

Monsieur le Maire explique que le point est reporté au prochain conseil en attendant que la commission créée ce soir soit réunie. En effet, la commune dispose désormais d'un délai qui ne prend fin qu'au 31 mars pour se prononcer.

Madame COME demande si on sait où en est la réforme.

Madame BOURDON informe que le décret d'application est paru depuis le 25 janvier mais estime qu'il reste un flou important. Elle précise que le mercredi matin est arrêté mais que le samedi matin peut également être retenu, par dérogation, et que ce point est également à étudier. Elle cite également l'exemple des heures d'activités complémentaires dispensées par les enseignants mais articulées autour d'un projet éducatif territorial qui sera aussi à définir. Elle ajoute que l'on ne sait pas pour le moment quand s'arrêtent les heures d'activités pédagogiques et quand commence les temps d'activités périscolaires organisés par la Communauté de Communes. Elle souligne également le flou entourant les études dirigées de fin de journée et l'organisation globale de ces temps d'activités périscolaires. Elle souhaite en discuter le plus rapidement possible avec les élus, les fédérations de parents d'élèves, les enseignants et les directeurs d'écoles.

Madame COME apprécie que ce point soit reporté car cela permettra d'en débattre.

Monsieur le Maire explique que ce report pour prendre une décision permet effectivement de disposer d'un mois supplémentaire pour en discuter.

FINANCES

17/ Budget général : affectation de résultat 2011

Le Maire explique qu'il s'agit d'une simple régularisation, puisque les sommes ont déjà été votées. Cependant, le nouveau trésorier souhaite que ce point fasse l'objet d'une délibération spécifique.

Dans le cadre des résultats consécutifs au Compte Administratif 2011 affectant au 1068 la somme de 64 440,16 euros, M. le Trésorier a indiqué que le besoin de financement de la section d'investissement devait faire l'objet d'une délibération.

Il s'agit donc d'une officialisation du budget supplémentaire tel qu'il a été précédemment voté.

Par conséquent, le Maire invite le Conseil municipal à affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 comme suit :

Affectation en réserves R 1068 en investissement :	64 440,16 euros
Report en fonctionnement 002 :	806 433,95 euros

Le point est adopté par 24 voix pour et 3 abstentions.

URBANISME

18/ Bilan des acquisitions et cessions 2012

Monsieur Gérard MONEYRON explique que l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal.

Il donne lecture du tableau transmis aux conseillers.

Monsieur le Maire s'enquiert d'éventuelles questions.

Le Conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et cessions 2012.

INFORMATIONS

1/Commission communale de sécurité : membre désigné par le Maire

Monsieur le Maire explique qu'il est président de droit de la Commission communale de sécurité mais qu'il peut déléguer cette fonction par arrêté. Cette fonction a été déléguée à Monsieur Yves PEYRESAUBES en raison de son domaine d'intervention.

2/ Projet de nouvelle école

Monsieur le Maire informe qu'il a signé un mandat de 32 000 euros pour l'architecte chargé de la Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école et qu'il est en train de faire le bilan des sommes engagées et des sommes qu'il reste à payer, avec les services communaux.

Il annonce qu'un ordre de service de suspension a été pris jusqu'au 15 février et qu'il va être reconduit jusqu'à fin juillet, de telle façon que cela laisse le temps de se prononcer sur les suites qu'il convient de donner à ce projet.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il vient de mettre en demeure l'ancien assureur du risque statutaire de la commune, lui demandant de fournir les données statistiques indispensables pour conclure un nouveau contrat. En réponse à Madame COME, qui demande si lors d'un précédent conseil, il n'avait pas été décidé de lancer une procédure d'appel d'offres, il est répondu que celle-ci a été déclarée sans suite, les candidats ne pouvant formuler d'offre sans les éléments dont il a demandé la production.

Lors de la grève qui a eu lieu à l'école Chateaubriand, les enfants ont été accueillis grâce à la mise en place d'un dispositif efficace.

Corinne BOURDON annonce qu'il est prévu pour mardi 12 février, une grève concernant 100 % des écoles du bourg. Elle n'a pas d'informations concernant les écoles des Monceaux mais certifie qu'un accueil sera mis en place.

Monsieur le Maire explique que les parents sont informés par voie d'affichage et de note.

Monsieur le Maire indique qu'un planning des conseils municipaux va être mis en place. Il ajoute, parallèlement à l'obligation de voter le report de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avant le 31 mars, que le budget doit être voté avant le 15 avril et qu'il est préférable de le faire en mars pour se donner un peu de marge. Il souhaite qu'une réflexion collégiale ait lieu concernant son élaboration, ce qui permettrait de passer le DOB et le budget sur deux séances rapprochées, voire le même jour.

Madame COME demande quelles sont les suites données aux commissions de sécurité qui ont eu lieu en décembre, aux Rochettes. Il lui est répondu que deux arrêtés temporaires ont été pris, l'un d'ouverture, l'autre de fermeture, en attendant que les travaux prescrits soient effectués, ce qui fut fait dans la semaine.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 heures.

PV transmis au secrétaire de séance le :

PV retourné au secrétariat le :

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

B. DIONNET

P. COURTAS